

Les métiers de la cohésion sociale

Déclaration du groupe CGT

La CGT tient à souligner la qualité de ces travaux. Le rapport et l'avis permettent de mettre en lumière ces métiers indispensables à la cohésion sociale, dans lesquels s'engagent des travailleuses et travailleurs auprès des personnes les plus vulnérables. Les unes et les autres sont trop souvent rendues invisibles dans une société où la réussite financière et la performance sont devenues la norme.

Cet avis nous parle à toutes et à tous, tant il est traversé par le caractère universel du besoin de reconnaissance. Il nous parle car irrigué des témoignages des salariés portés par leur volonté à bien faire leur travail, afin d'y retrouver le sens du métier et les valeurs humanistes.

Ces témoignages mettent en évidence le mal-être du travail, empêché par les injonctions paradoxales, la technicisation et la financiarisation de l'intervention sociale au détriment de la relation à l'autre. Autant d'atteintes à la déontologie et à l'éthique de ces professionnels, qui ont pour conséquences souffrances au travail, usures précoces qui conduisent au renoncement et à de nombreuses démissions.

Ce rapport est un porte-voix des sans-voix, rencontrés notamment lors du déplacement à Lyon. En effet, nous l'affirmons, celles et ceux qui savent sont toujours celles et ceux qui font. Merci à Evanne, à l'administration et la présidente de la commission d'avoir organisé ces rencontres.

Nous partageons l'ensemble des constats.

Si nous voulons inverser cette tendance de pénurie des emplois et des vocations. Il est aussi indispensable de sortir d'une représentation genrées de ces métiers pour que les évolutions de carrières soient plus égalitaires.

Ce rapport nous invite à prendre la mesure de ces multiples difficultés.

Mais ce travail n'est pas que constat, il est force de propositions pour des transformations profondes. Les 20 préconisations que nous ne détaillerons pas portent une cohérence et répondent au « que faire ? ». Pour cela elles devront trouver leur prolongement en termes de financement du national au territoire et quel que soit le statut des salariés, privé ou public.

Avec sans attendre la mise en œuvre de la préconisation 1 qui affirme le besoin d'augmentation des salaires et de rendre justice aux salariés en leur appliquant la prime Ségur sans condition.

Cet avis nous invite, à construire une espérance qui appelle l'exigence d'un changement profond de comportement, pour soi et au service du collectif.

Le gouvernement serait très inspiré de s'en saisir immédiatement pour enfin agir car nous ne pouvons plus nous satisfaire des mots sans lendemain. Vous l'aurez compris, la CGT a voté sans réserve.